

LAVILLEDIEU

LA LETTRE #65

PLACE DE L'ÉGLISE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANS

ORGANISÉ PAR

LA **Guinguette**

DES COPINES

★★★★★

**BUVETTE
ET RESTAURATION
SUR PLACE**
ANIMATIONS ENFANT -
AMBIANCE MUSICALE

www.lavilledieu.fr  [lavilledieuardèche](https://www.facebook.com/lavilledieuardèche)

TOUS LES JEUDIS SOIRS D'ÉTÉ - À PARTIR DE 18H

L'ARDECHE ILLUSTRÉE
LA VILLEDIEU — 3. Place
de l'Eglise et la Poste



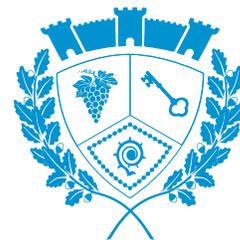
Edit. Teyssaire, épicièr

Collections artistiques « Lux » — Lang fils aîné, phot.-édit., Orange





Le mot du Maire



Gérard Saucles

MAIRE DE
LAVILLEDIEU

HORAIRES DE LA MAIRIE

L'accueil au public est ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures ou sur rendez-vous.

Contactez le maire
04.75.94.81.03
mairie@lavilledieu.com

Suivre l'info du village
www.lavilledieu.fr

 lavilledieuardèche

Lavilledieu : La lettre
Editeur : Mairie de Lavilledieu.
Le Barry. 07170 Lavilledieu
Directeur de la publication :
Gérard Saucles (Maire)
Périodique gratuit réalisé et imprimé
par JL communication
Ne pas jeter sur la voie publique.

Chères Villadéennes, chers Villadéens,

Le budget 2025, comme les précédents, est la traduction financière des décisions et des priorités adoptées pour l'année 2025. Ces choix ont été toujours orientés vers l'amélioration du cadre de vie, la préservation du patrimoine et la préparation de l'avenir.

Ce budget reste, cette année encore, construit avec la prudence requise par le contexte financier national et la situation internationale.

Toutefois une gestion rigoureuse de l'argent public, la recherche systématique de subventions et les efforts constants de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de maintenir une offre importante de services aux Villadéens tout en conservant un niveau d'investissements lui aussi important.

Ainsi des projets vont être engagés cette année avec, parmi les plus significatifs, un effort particulier sur l'entretien des voiries, la restructuration de la Salle des Associations, le lancement de l'aménagement du « Parc des Conchis » et du « Chemin de Mapias », la préservation du patrimoine communal et l'ébauche de projets structurants futurs.

Dans ce cadre, le plan d'objectifs et d'actions tracé lors de la précédente « Lettre » pour le premier semestre de 2025, a été largement respecté car de nombreux travaux et projets ont été soit réalisés soit démarrés.

Le « Bloc-notes » vous en présente un bilan synthétique.

Vous le constatez le développement de notre village vers plus de modernité et de « mieux vivre à Lavilledieu » se poursuit de façon régulière, raisonnée et raisonnable, en particulier en termes de fiscalité communale qui cette année n'augmente pas.

Enfin vous trouverez le programme très riche et varié de la saison estivale qui approche.

Bonne lecture à toutes et à tous.
Je vous souhaite de passer un bel été.

Bien à vous.

**Votre maire,
Gérard Saucles.**

Ardèche

Les vœux de la municipalité



Vendredi 24 janvier, Gérard Saucles, maire du village a présenté les vœux de la municipalité à la population.

Il a résumé le cœur de l'action municipale menée avec l'ambition de construire pour tous :

« C'est un long chemin, passionnant mais difficile, dans un contexte politique chaotique et une situation économique générale mauvaise qui s'accompagne d'une raréfaction des aides publiques.»

Il a jugé que « malgré les contraintes et les normes qui entravent les projets, malgré un harcèlement procédurier quasi généralisé et malgré une bureaucratie toujours plus lourde, nous avons pu assurer au mieux, en 2024, cet échelon de proximité indispensable que représente la commune pour ses administrés. »

Le maire a profité de ses vœux pour annoncer l'arrivée prochaine d'un troisième médecin généraliste au pôle santé. Il s'agit d'Anne-Charlotte Haberbusch que l'on voit à ses côtés sur la photo.

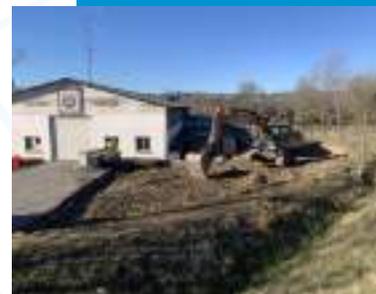
Pour cause de travaux en cours à la salle des associations, la cérémonie des vœux s'est déroulée à la caserne du Pont d'Auzon bien remplie pour l'occasion et en présence du député Fabrice Brun, d'élus et de présidents d'associations départementales et locales. La municipalité remercie Jean-Paul Lenglet de la société Techn'up pour la sonorisation de la salle et l'éclairage des parkings.

Afin d'accueillir au mieux tous les véhicules des participants, des parkings prévus autour de la caserne ont été réalisés plus tôt que prévu.

Michel Pastré, adjoint au maire, a mis à l'honneur quelques Villadéens ou membres d'associations villadéennes. Le premier appelé fut Robin Kappel du Team Cross pour ses titres de vice-champion de France à titre individuel et Champion de France avec l'équipe régionale AURA de motocross. Puis, vinrent Damien Bouchier, président du BMX Riders 07, et son entraîneur, Thomas Pons, tous deux qualifiés pour le Championnat du Monde et le Championnat d'Europe à Vérone en Italie où Damien Bouchier a échoué d'un cheveu aux portes de la finale et Thomas Pons a été sacré Champion d'Europe.

Ensuite, ce fut le tour des sapeurs-pompiers d'être appelés en présence de leur chef de centre, la capitaine Christelle Alboré : le sergent-chef, Michel Roux pour son déplacement à Mayotte pour alimenter la population en eau et, pour les mêmes raisons, Léonard Guérin, également membre du conseil municipal. Le dernier à être appelé fut Christian Perge qui a pris sa retraite de pompiers après 45 ans passés au CIS où il a connu quatre chefs de centre et de nombreux changements et réformes sans compter le déménagement de la caserne de l'actuelle salle voûtée à la caserne du Pont d'Auzon.

Tous ont été copieusement applaudis par l'assistance.





Quelques événements qui ont marqué la commune ces derniers mois.

La vie communale

JEUDI 6 FÉVRIER



Michel Pastré, adjoint au maire, a remis la clé du Cloître Saint Martin à Aurore Poy, une voisine, qui a proposé ses services pour ouvrir et fermer le cloître chaque jour afin que l'on puisse le visiter. La municipalité la remercie chaleureusement.

VENDREDI 28 FÉVRIER



Le maire, Gérard Saucles, et ses adjoints, Françoise Auzas, Michel Pastré et Colette Pastré ont rencontré à la Maison des services le directeur du Palabre, François Duret et la nouvelle directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Joséphine Bourgeois, pour faire un point sur l'ALSH et se projeter dans l'avenir de celui-ci.

MERCREDI 19 MARS



Après la cérémonie du Cessez le feu en Algérie au monument aux morts, une autre gerbe a été déposée au cimetière sur la tombe de François Guey.

VENDREDI 14 FÉVRIER



Le maire et ses adjoints ont reçu en mairie le député et conseiller régional, Fabrice Brun, pour s'entretenir des projets de la commune avant de se déplacer à la salle des associations en cours de rénovation.

SAMEDI 15 MARS



Samedi 15 mars, l'adjoint aux travaux, Michel Pastré, a proposé aux élus qui le souhaitaient de visiter le clocher. Il ne fallait être ni claustrophobe ni craindre le vertige.



Ce jour-là, le conseil municipal a également visité la salle des associations pour voir l'avancée des travaux.

LUNDI 24 MARS



Les derniers détails pour l'organisation de la belote et du loto de l'Amicale Laïque ont été réglés en mairie entre les représentantes de l'association, Marion Peyrouse et Gaëlle Aulagner, et les adjoints au maire, Sylvie Cros et Michel Pastré.



MARDI 15 AVRIL

Dans le cadre de la création du « Parc des Conchis », le maire, Gérard Saucles et ses adjoints Michel Pastré et Sylvie Cros ont reçu en mairie Mme Stéphanie Janoir d'Ardèche Aménagement à qui ils ont délégué la maîtrise d'ouvrage de ce projet.



MERCREDI 30 AVRIL

Quatre des cinq membres, Anne-Lise, Elsa, Rose, Marion et Alexandra, de la nouvelle association « La guinguette des copines » sont venus en mairie pour présenter leur projet de création d'un marché de producteurs locaux pour la période estivale dans un premier temps. L'adjoint au maire, Michel Pastré a présenté lui ce projet à la commission agricole de la CCBA afin d'obtenir une aide logistique à travers le CIVAM.

Le dossier a été retenu par la commission.



MARDI 8 AVRIL

Le maire Gérard Saucles et son adjoint aux travaux, Michel Pastré, ont eu une réunion de travail avec les représentants de Géo Siapp concernant le projet d'aménagement général du Chemin de Mapias et du Chemin des Conchis (pluvial, trottoir, éclairage public, revêtement, etc.).



SAMEDI 19 AVRIL

Pour la cinquième année, la Menuiserie Ardéchoise a proposé son opération solidarité intergénérationnelle qui consiste en une distribution de chocolats aux enfants qui lui apportent des fleurs. Ces fleurs sont ensuite offertes aux résidents du Foyer logement Jean Hélène.



VENDREDI 2 MAI

Le maire et ses adjoints ont accueilli, à la salle voûtée, Suzanne Navoly et sa famille pour célébrer ses 100 ans qui en font la doyenne villadéenne.

JEUDI 8 MAI



Une soixantaine de personnes a assisté à la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 qui s'est déroulée en deux temps, une première partie au monument aux morts et la deuxième devant la tombe du soldat inconnu où le maire, Gérard Saucles, a lu son discours fortement apprécié.

VENDREDI 23 MAI



Le maire, Gérard Saucles et ses adjoints, Colette Pastré et Michel Pastré sont allés à la Résidence Jean-Hélène pour saluer les résidents, le personnel et la directrice de l'établissement à l'occasion du traditionnel repas de printemps.

LUNDI 26 MAI



Une petite réception s'est déroulée en mairie en l'honneur de Marie-Jo Bouhours qui a pris sa retraite au mois de novembre après douze ans de bons et loyaux services à la commune. Elle y fut une employée très polyvalente, travaillant à la garderie, la cantine et au ménage dans les divers bâtiments communaux.



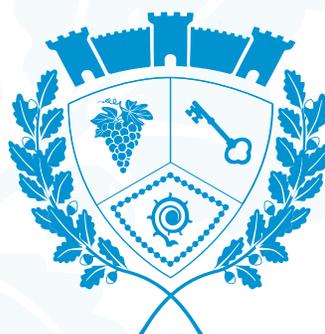
SAMEDI 10 MAI

Le maire, Gérard Saucles et la Capitaine Christelle Alboré, ont participé à l'ouverture de l'assemblée générale de l'AASP 07 (Association des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche) à la salle des associations.



SAMEDI 24 MAI

Deux adjoints, Michel Pastré et Cyril Charre, et deux employés de la commune, Delphine Maria et Maxime Thoulouze, ont suivi, durant toute la journée, une formation à Saint Maurice d'Ibie sur les voies communales et les chemins ruraux.



Les services aux Villadéens



Nouveaux horaires Agence postale

A l'agence postale communale, l'essai d'ouverture jusqu'à 13 heures a été une réussite permettant à de nombreux Villadéens d'utiliser ce service.

Le conseil municipal a donc pris les mesures nécessaires pour pérenniser ces nouveaux horaires.

La poste est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 13 heures.



Cimetière

Au cimetière, la capacité d'accueil d'urnes au columbarium a été nettement augmentée en début d'année avec la pose de deux nouveaux meubles funéraires.



La Mairie

Pour rappel, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures.

Le secrétariat est joignable au 04 75 94 81 03.



Les Jardins familiaux

Les jardins familiaux gérés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont été équipés d'une nouvelle clôture et de portillons fermant à clé.



Débroussaillage des abords de l'Auzon

Le débroussaillage des abords de l'Auzon derrière les jardins familiaux va permettre d'y créer un endroit agréable voire de pique-nique.



Compostage

Dans le cadre du passage à trois bacs pour le compostage (un bac d'apport, un bac à broyat et un bac à maturation), l'adjoint au maire, Michel Pastre, a reçu la visite de Jérémy Tourre, chargé de mission biodéchets à la CCBA.

Il a également été abordé la création d'autres points d'apport dans un deuxième temps.



Bibliothèque

La bibliothèque a pris possession de son nouveau local très lumineux au 100, Route du Moulin.

Les horaires d'ouverture n'ont pas changé : lundi, mercredi et vendredi de 16 heures à 18h 30.

Contact au 06 31 34 54 61

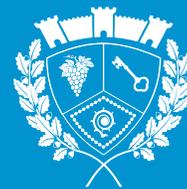


Animations enfants

Le Centre de loisirs sans hébergement accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis et lors des vacances scolaires à la Maison des Services.

De nombreuses animations y sont programmées par le centre socioculturel Le Palabre.

L'offre médicale s'étoffe !



Mélanie Beuzon
Spécialisée en libération émotionnelle

Installée depuis cette année à la maison paramédicale, Mélanie Beuzon, spécialisée en libération émotionnelle, propose de l'hypnose et des pratiques psychocorporelles. On peut la joindre sur Internet ou par téléphone.

Pourquoi faire une séance ? Si vous avez envie de vous délester de vos émotions douloureuses, d'un passé trop lourd, etc., de ne plus dépendre de vos peurs, de changer, d'avancer de manière générale, de sortir de votre zone de confort, vous pouvez l'appeler.

 07 83 78 80 42
 www.melanie-b-bien-etre.fr



Guillaume Guinot
Psycho-énergéticien

Installé depuis début mai au pôle paramédical, Guillaume Guinot est Psycho-énergéticien et exerce des thérapies individuelles (décodage des symptômes et maladies, psychogénéalogie, constellation familiale, EFT, magnétisme).

Passionné par l'humain, son histoire et son potentiel de transformation, il accompagne les personnes en quête de sens, de mieux-être et de liberté intérieure à travers une approche unique et globale et profondément humaine donnant de bons résultats.

 06 11 14 31 78
 www.guillaumeguinot.com



Anne-Charlotte Habermusch
Médecin généraliste

Depuis le 12 mai, le Pôle santé Fernand Coudeyras situé au 6, Îlot des Fournaches, accueille un troisième médecin généraliste.

Il s'agit d'Anne-Charlotte Habermusch, Villadéenne depuis 2022. Elle reçoit ses patients tous les jours (un mercredi matin sur deux est normalement réservé aux enfants) sur rendez-vous pris sur Doctolib ou auprès de son secrétariat.

Actuellement, elle ne prend que des patients qui n'ont pas de médecin traitant.

 04 75 37 16 89  Doctolib

Les nouveautés commerciales

Au 94, Place du Roure, un nouvel espace commercial « Andiamo » regroupe quatre commerces :



Kobo Street Food

L'enseigne a déménagé pour bénéficier d'un espace clientèle plus grand et d'un parking. Tout ce qui est menu reste inchangé ainsi que les horaires.

L'établissement est ouvert du mardi soir au dimanche soir de 12 heures à 14 heures et de 18h 30 à 22 heures. Bilel Letaief et Loann Vongsa sont toujours là pour vous accueillir et y proposer leurs produits de qualité qui, en peu de temps, ont fait leur réputation.



Desserts de Giulia

Déjà installés Place du Roure, « Les desserts de Giulia » ont simplement déménagé leur point de vente du fourgon à l'intérieur de ce nouvel espace ouvert de 7 heures à 19 heures.

Leur point de vente propose aussi de l'épicerie fine et des produits locaux, un bel achalandage.



Primeur bio

Présent dès l'ouverture de cet espace, le jeune villadéen Timothée Lévy-Valensi est revendeur de fruits et légumes. Pour le moment, il ne propose que des produits bio et devrait rester essentiellement en bio. Sa volonté est de travailler au maximum avec des producteurs locaux.

Il est ouvert de 7 heures à 19 heures.



Restauration froide italienne

A l'intérieur de cet espace « Andiamo » va également s'ouvrir une sandwicherie italienne proposant des spécialités italiennes essentiellement du froid à emporter ou à manger sur place.

En effet, un espace commun permet aux clients d'avoir un grand choix de mets issus des divers stands.

Les nouveautés commerciales



Un cabinet-boutique « **Harmonie & Equilibre** » a ouvert aux numéros 9 et 13 de la Montée des Remparts. Docteur en naturopathie, magnétiseur, réflexologue, Jean-Michel Bertrand propose des stages de naturopathie, des cours de sophrologie, de la réflexologie plantaire et des soins énergétiques.

Côté boutique, on trouve divers produits (infusions, thés, savons, cosmétiques, etc.), du petit artisanat (macramé, objets upcyclés en vinyle, etc.) des produits régionaux bios (miel, terrine, etc.).

Un coin dégustation permet de découvrir les jus de fruits et glaces maison. Il est également proposé des ateliers et des démonstrations de Thermomix. Contact et renseignements par mail sur harmonieequilibre07@gmail.com ou par téléphone au 04 75 37 94 64.



Un barber a ouvert ses portes au village.

Souhail Es-Sanhaji propose tout ce qui est coiffure, barbe, soins du visage pour les hommes mais aussi pour les femmes qui veulent des coupes d'hommes. Même s'il fait beaucoup de coupes « tendances actuelles », il réalise aussi toutes sortes de coupes pour tous les âges.

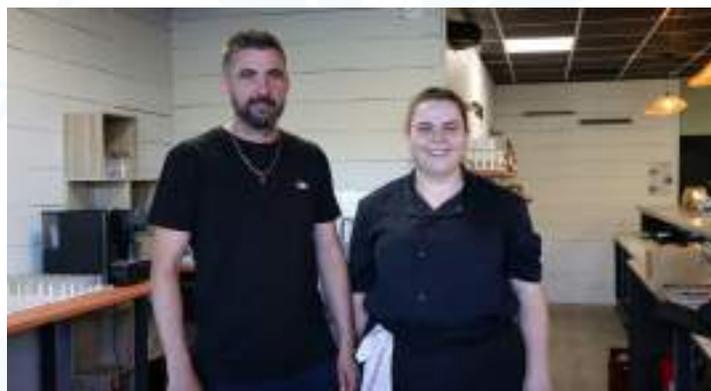
Souhail Es-Sanhaji a créé la franchise House Barber et possède trois salons à Aubenas, Vaison la Romaine et à Lavilledieu. Il est ouvert du lundi au jeudi de 10 heures à 19 heures, le vendredi de 9 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 18 heures



Un commerce de fruits et légumes a ouvert ses portes au 550 Avenue Martin Sauze.

Il s'agit de la **SARL Nature et terroir Ardèche** primeurs tenue par Kévin Meiller. Travaillant avec des producteurs de saison, le magasin propose des fruits et légumes à la vente au détail dont beaucoup de produits ardéchois mais aussi de l'épicerie fine, du miel, de la bière, du vin, des jus de fruits, etc.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 8h 30 à 12h 30 et de 15h 30 à 19 heures. On peut le joindre par mail ardeche.primeur@nature-et-terroir.fr ou au 04 75 88 15 32.



Un nouvel établissement, « Le Cercle » a été inauguré au 95, Rue des Magnaudiers à la ZAE Lucien Auzas.

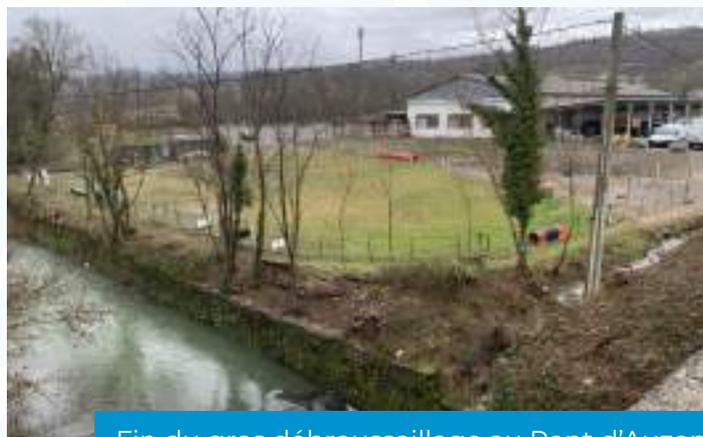
Il propose de la restauration (plat du jour et carte à midi et uniquement carte le soir), du bar, de la pétanque (indoor et extérieur) ainsi que du foot salle.

Le gérant, Anthony Agier, sera secondé en cuisine par Sarah Marcilloux,

Occupations variées pour les employés du service technique



Retrait des illuminations après les fêtes.



Fin du gros débroussaillage au Pont d'Auzon et autour du terrain de « Mon chien et moi au quotidien ».



Séance peinture à la nouvelle bibliothèque après reprise de murs en placo et changement des plaques du plafond.



Montage des gradins et de la scène au Cloître Saint Martin. Cela représente une infime partie du travail de manutention de matériel pour la vie associative.



Gros nettoyage du stade et de l'aire de jeu.



La longue saison de tonte a commencé.



Les finances communales

Budget principal primitif

Trois domaines sont abordés :

Le contexte financier et économique national
La loi de finances 2025 et ses conséquences pour la commune,
Les orientations budgétaires 2025 et les principaux investissements communaux.

1. Le contexte financier international et national

Au niveau international, la croissance attendue en 2025 se situe à un niveau moyen de 3% avec des différences régionales très importantes. Dans la zone Euro, la croissance devrait s'établir à 1,3% et l'inflation à 1,8% en 2025.

Au niveau national, la situation d'ensemble de notre économie et de nos finances publiques a conduit le gouvernement à prendre des mesures budgétaires affectant de façon très importante les ressources financières des communes (2 Md€), notamment :

- Gel de la compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales à son niveau de 2024
- Réduction du fonds vert destiné à soutenir la transition écologique ;
- Augmentation des cotisations employeurs à la CNRACL (3 % par an pendant 4 ans)
- Poids toujours plus lourd des normes.

Dans la loi de finances 2025, il est prévu une augmentation de 1,1% du PIB et une inflation à 1,8 %, avec un déficit public qui s'établirait autour de 5 %.

CONSÉQUENCES DE LA LFI 2025 POUR LA COMMUNE.

- La fiscalité directe locale : la revalorisation forfaitaire des bases fiscales a été fixée à + 1,7 % (rappel : taux de revalorisation 2024 : + 3,9 %)
- Les dotations de l'État : la commune a ses dotations globalement maintenues au niveau de 2024
- Les cotisations CNRACL : l'augmentation sera de 18 000 € sur les charges de personnel.

2. Les grandes orientations budgétaires communales pour 2025.

2.1 Le cadre financier d'élaboration.

Dans ce contexte délicat, la commune a choisi conserver un cap financier clair pour son budget de l'année 2025 : maintien d'une fiscalité locale modérée et maîtrise des dépenses pour préserver un niveau correct d'autofinancement. Ainsi :

- **Non augmentation** des taux des impôts directs locaux.
- **Évolution maîtrisée** des dépenses de fonctionnement.
- **Poursuite des actions d'amélioration** du cadre de vie, de sécurisation et d'embellissement de la commune.
- **Diminution** de la dette.
- **Préservation** de la qualité de vie des Villadéens.
- **Réalisations d'investissements** pour les équipements structurants.
- **Préparation des aménagements** du réseau des voiries communales.

2.2 Le fonctionnement

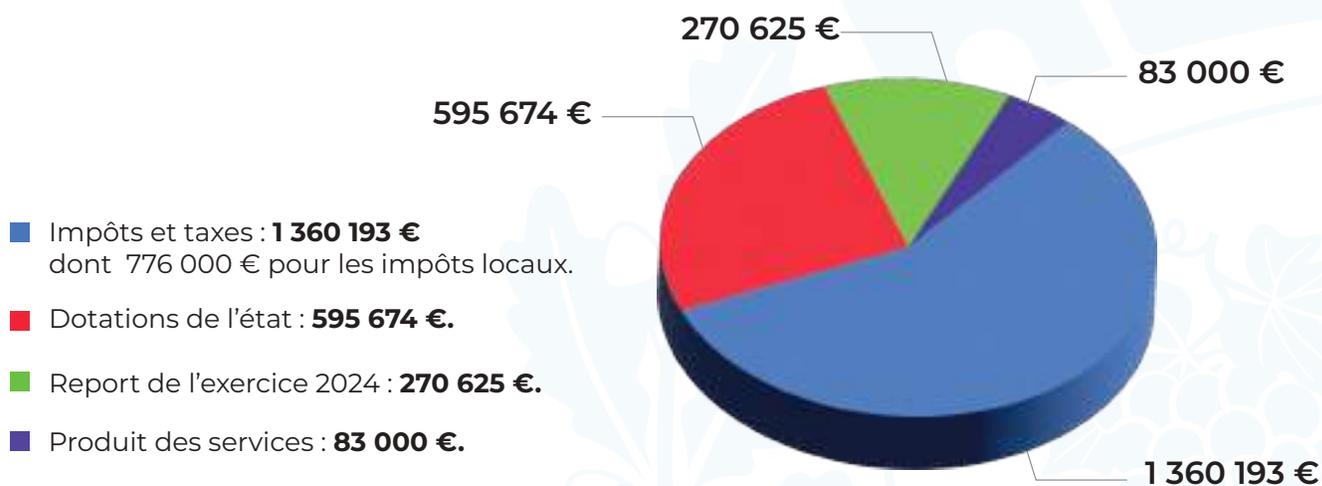
Au 1er janvier 2025, la population municipale INSEE à prendre en compte est de 2 298 habitants. Le budget de fonctionnement, construit suivant ces orientations, s'équilibre à hauteur de 2 643 492 €.



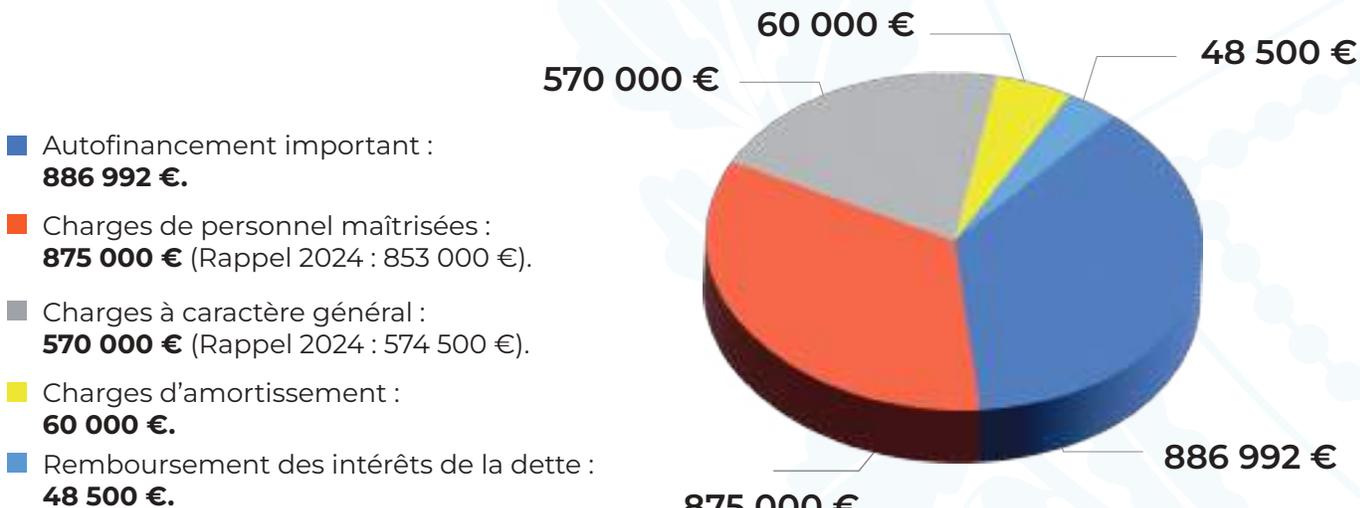
Les principales recettes.

En vertu du « Pacte fiscal » triennal pour les années 2024/25/26, voté par la CCBA le 09/04/2024, l'attribution de compensation est de 434 000 € à laquelle il convient d'ajouter 89 950 € de Fonds de concours (231 820 € HT sur 3 ans), et 34 000 € de FPIC soit un total de 557 950 € (24 % des recettes).

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas est maintenu à 9,76% pour la 5ème année consécutive.



Les principales dépenses.





2.3 L'épargne

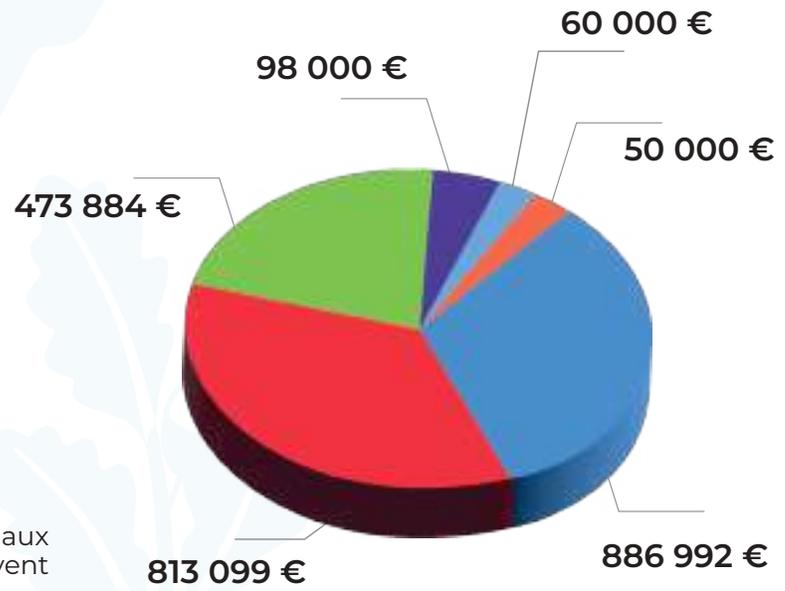
- Brute : **676 367 €**.
- Nette : **538 367 €** (annuité de remboursement de l'emprunt : 138 000 €).
- CAF : **598 367 €** (avec les charges d'amortissement (60 000 €)).

2.4 L'investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 2 381 974 €.

Les principales recettes.

- L'autofinancement (CH 021) : **886 992 €**.
- Autres fonds (CH 10) : **50 000 €**.
- Le fonds de récupération de TVA : **98 000 €**.
- L'excédent de fonctionnement 2021 : **813 099 €**.
- Recettes d'amortissement : **60 000 €**.
- Les subventions dédiées, aux voiries, aux bâtiments et aux projets majeurs s'élèvent globalement à : **473 884 €**.



Les principales dépenses.

Le remboursement du capital de la dette communale : 138 000 €.

Les investissements bruts s'élèvent à : 1 862 586 €. Les principaux programmes sont :

- Achat de terrain : **250 000 €**.
- L'entretien des voiries : **177 000 €**.
- La réfection du pigeonnier et de la Maison des boules (OPE 124) : **116 000 €**.
- La toiture de la mairie : **44 265 €**.
- L'installation de la nouvelle bibliothèque : **64 300 €**.
- L'extension de la Salle des associations : **588 611 €**.
- Aménagement Espace de loisirs : **482 000 €**.



2.5 L'évolution de la dette

Au 31 décembre 2025, pour le budget principal, la dette s'établira à 1 727 626 € représentant une annuité de 185 667 €, dont 48 070 € en intérêts et 137 597 € en capital.



L'endettement par habitant sera à hauteur de **752 €** à la fin de l'année (815 € en 2024). La capacité de désendettement (encours/épargne brute) est estimée à **2,7 ans**.

2.6 Le personnel.

Organisation du personnel.

Au 01/03/2025, le personnel des services de la commune est composé de 15 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale dont 8 à temps complet de catégorie C. Pour compléter ces effectifs 5 agents sous contrat ont été recrutés.

Il conviendra en 2025, en fonction des besoins, de créer les emplois nécessaires aux Services techniques.

TABLEAU DU PERSONNEL AU 01/03/2025

GRADES	Catégorie	Créations	Non Pourvus	Pourvus	TC/TNC
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Rédacteur principal classe 1	B	1	1	0	1/0
Adjoint administratif principal classe 1	C	4	0	4	1/3
Adjoint administratif	C	2	0	2	0/2
FILIÈRE CULTURELLE					
Adjoint du Patrimoine principal classe 1	C	1	0	1	0/1
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE					
ATSEM principal classe 1	C	3	0	3	1/2
FILIÈRE TECHNIQUE					
Agent de Maîtrise principal	C	3	1	2	3/0
Agent de Maîtrise	C	0	0	0	0/0
Adjoint technique	C	4	1	3	2/2
TOTAUX		18	3	15	8 TC/10 TNC

Évolutions des traitements.

En synthèse, prenant en compte les évolutions réglementaires de salaires (augmentation du SMIC et de la valeur du point) mais également les avancements de grades et d'échelons, et les réorganisations internes imposées par les absences pour maladie, le montant prévisionnel des charges totales de personnel est estimé à 860 000 €. (Cf. 4.2/Charges de personnel).

Organisation du travail et protection du personnel.

Afin d'organiser et de parfaire le travail des différents services de la commune et de s'adapter aux évolutions des différentes lois et réglementations qui encadrent le travail des agents, le « Règlement Intérieur » est strictement appliqué dans tous les services.

Temps de travail et action sociale.

La durée effective du temps de travail au sein de la commune est de 35 heures par semaine, soit 1607 heures de travail par an et par agent.

Pour répondre à l'obligation réglementaire en termes d'action sociale et de protection de perte d'emploi, les agents de la commune sont couverts par l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).



Budget assainissement

Les orientations budgétaires 2025 et les principaux investissements communaux.

1. Les principales orientations budgétaires pour 2025.

- Respect de l'arrêté du 06 août 2017 relatif aux modalités de calcul du plafond de la part de l'abonnement non proportionnelle au volume d'eau consommé.
- Curage de deux lits : 40 000 €

1.1 L'exploitation

Le budget s'équilibre à hauteur de **699 180 €** dont 280 070 € d'excédent reporté de 2024.

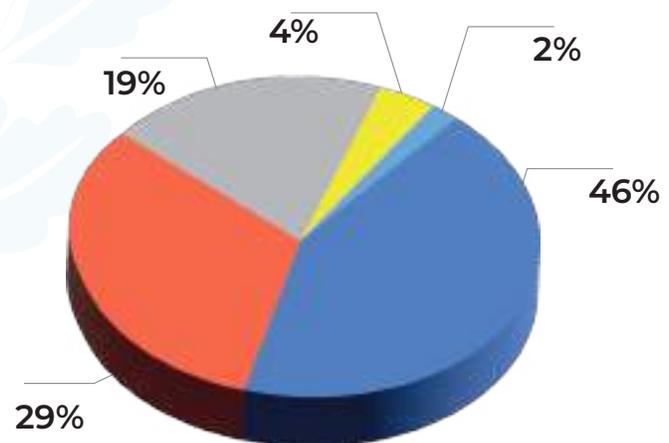
Les recettes attendues sur l'exercice proviennent essentiellement :

- Des branchements : 350 000 €.
- Des amortissements des subventions : 69 110 €.



Les dépenses principales portent cette année sur :

- L'autofinancement : 320 180 €.
- La gestion de la STEP et des PR : 202 000 € (contrat d'entretien de la SAUR).
- Les amortissements (CH/042) : 133 000 €.
- Les intérêts de la dette : 29 000 €.
- Les dépenses imprévues : 10 000 €.





1.2 L'investissement.

Le budget s'équilibre à hauteur de 851 221 € dont 242 137 € d'excédent reporté de 2024.

Les recettes

attendues sur l'exercice proviennent essentiellement :

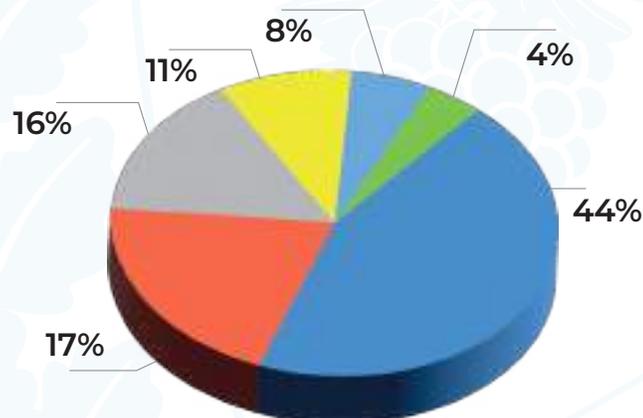
- L'autofinancement : 320 180 €.
- Les amortissements : 133 000 €.
- FCTVA et excédent d'exploitation : **155 904 €.**



Les dépenses

principales de l'exercice portent sur :

- L'extension des réseaux «Bayssac» : **379 394 €.**
- Les achats de terrain : **145 015 €.**
- Les réseaux d'égoût divers : **135 000 €.**
- L'entretien de la STEP : **91 702 €.**
- L'amortissement des subventions : **69 110 €.**
- Le capital de la dette : **31 000 €.**



1.3 L'épargne.

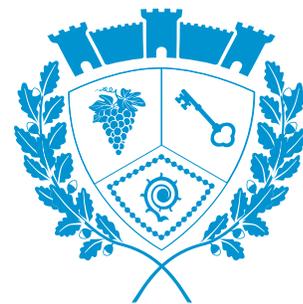
- **Brute : 104 000 €.**
- **Nette : 75 000 €** (annuité de remboursement de l'emprunt : 29 000 €).
- **CAF : 208 000 €** (avec les amortissements des charges et des subventions : 133 000 €)

1.4. La dette

Aucun emprunt ne sera souscrit durant l'exercice 2025.

Au 31 décembre 2025, le capital restant dû s'établira à **461 667 €**. L'annuité 2025 s'élève à **57 049 €** dont **27 042 €** en remboursement des intérêts et **30 007 €** pour le capital.

Du côté de l'école



Samedi 15 mars

Malgré un temps incertain, le carnaval des écoles organisé par l'Amicale Laïque a pu se dérouler normalement. Il a remporté un énorme succès avec la participation d'environ 400 personnes. Merci à Franck Meyssonier qui met son terrain à disposition pour brûler Carmentran et merci aux pompiers qui surveillent le feu.



Mardi 25 mars

Dans le cadre de la semaine internationale contre le racisme et les discriminations, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont assisté, à la garderie, à un spectacle de 45 minutes offert par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) avec une participation financière des écoles.

Mercredi 14 mai

Michel Pastré adjoint aux travaux a reçu l'entreprise Cerelec et des techniciens spécialisés dans les alarmes (incendie, intrusion, confinement) pour équiper les deux bâtiments de l'école villadéennes d'un dispositif de sécurité moderne incluant ses trois types d'alarme.

Vendredi 23 mai

Le spectacle de restitution des ateliers de danses et chants auxquels participent, tout au long de l'année, les élèves de l'école de l'Auzon, du CP au CM2, a rempli les gradins du Cloître Saint Martin.

Projet rénovation



Salle des Associations

& agrandissement



a été rénovée et agrandie.



Pose d'une charpente pour remplacer la pergola du patio.



Montage de la charpente de l'agrandissement sur le jeu de boules.



Montage des murs de l'agrandissement.



L'agrandissement avant la pose de la toiture.



Pose de la toiture de l'agrandissement avec une grue.



Béton marbré sur le sol de l'espace ouvert.



Création d'une entrée sécurisée pour remplacer celle qui s'ouvrait face à la RD104.



Béton désactivé pour les trottoirs ceinturant la salle.



Pose de gaines pour le chauffage et la climatisation.



Crépissage des murs de l'espace ouvert.



Pose du revêtement de sol.



L'intérieur de la Salle des Associations

La conservation du patrimoine



Un horloger

est venu démonter la vieille horloge mécanique au dernier étage du clocher et l'a emportée pour une remise en état afin qu'elle soit exposée dans l'église à l'occasion des journées du patrimoine.



Les travaux

de rénovation du pigeonnier ont commencé.



Grand nettoyage

de tous les étages du clocher a été effectué avec évacuation de gravats et autres matériaux comme un ancien obus servant vraisemblablement de contrepoids pour les cloches.



Ancien presbytère

Les employés communaux ont peint la rampe de l'ancien presbytère.

Mur de soutènement

Un employé du service technique a remonté un mur de soutènement en pierre sèche au Chemin du Crouzillon.



La transition écologique



La transition écologique se poursuit

Les menuiseries de l'extension de l'ancienne école maternelle à la Maison des Services ont été changées par des menuiseries alu répondant aux normes en vigueur.

Une nouvelle isolation a été posée en complément de l'ancienne sous le toit de la Salle des associations.



L'agenda de l'été villadéen



Juillet

Jeudi 10 Juillet 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.



Vendredi 11 & samedi 12 juillet 20h 30

Spectacle « La page blanche » au Cloître Saint Martin avec « Les Enfarinés ». Réservations au 06 28 76 03 01 ou au 06 77 13 45 93.



Samedi 12 & dimanche 13 juillet 13 heures

Course d'endurance de karting sur la piste des Persèdes.

Dimanche 13 juillet 18 heures

Bal, repas et buvette organisés par l'amicale des sapeurs-pompiers sur le Barry à partir de 18 heures, feux d'artifice devant Jean Hélène et retraite aux flambeaux dans le village à la tombée de la nuit.

Lundi 14 juillet 11h 30

Cérémonie pour la Fête Nationale à 11h 30 au monument aux morts.

Jeudi 17 juillet 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.

Jeudi 17 juillet 19h 30

Les Vignerons de Montfleury proposent leur traditionnelle soirée paella à leur caveau (réservations au 04 75 94 76 59).

Jeudi 24 juillet 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.

Vendredi 25 juillet

Samedi 26 juillet

Dimanche 27 juillet

21h 30

L'association « Côté Cour » propose « Nocturnes au Cloître » avec buvette et animations. Réservations au 06 35 43 62 82.



Au programme :

Vendredi 25 juillet

une soirée « Au théâtre ce soir » avec deux pièces de Georges Feydeau, « Feu la mère de Madame » et « Mais ne te promène donc pas toute nue ».

Samedi 26 juillet, une comédie emblématique de Carlo Goldoni « La Locandiera ».

Dimanche 27 juillet, une comédie de Marc Lucas : « Ah non, la ménagère elle est pour moi ».

Jeudi 31 juillet 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.

Août



Jeudi 7 août 16 heures

Troisième édition du Challenge Alain Delichère en triple mixte au boulodrome organisée par l'Amicale Boule Villadéenne

Jeudi 7 août 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.

Jeudi 14 août 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.



Dimanche 17 août 16 heures

L'Amicale Laïque tiendra la 33e édition de la foire à la brocante et vide-greniers de 7 à 16 heures.

Jeudi 21 août 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.

Lundi 25 août 16 heures

Cérémonie du souvenir à la stèle commémorative, Rue de la Résistance.

Jeudi 28 août 18 heures

Marché de producteurs avec animation autour du Couvent Saint Martin de 18 à 22 heures.

Samedi 30 août

9 heures à 14 heures

Dimanche 31 août

9 heures à 17 heures

Le Team-Cross organise un championnat de Ligue Ardèche- Drôme-Isère et un festival nocturne de motocross sur sa piste Jean-Jacques Bruno à la ZAE Lucien Auzas.

Dimanche 31 août 9 heures

Concours de pétanque à partir de 9 heures à la maison des boules avec Barry Pétanque.

L'agenda de l'été villadéen

Septembre

Lundi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire.

Mardi 2 septembre

9 heures

Concours de boules vétérans en quadrette au boulodrome organisé par l'Amicale Boule Villadéenne.

Mardi 17 septembre

14 heures

Reprise de l'école de karting sur la piste des Persèdes.

Samedi 20 septembre

Dimanche 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine organisées localement par l'association « Yaka » avec exposition d'artistes locaux dans la cour du Cloître Saint Martin et visites du village en matinée. Exposition de la vieille horloge mécanique du clocher rénovée.

Octobre

Samedi 11 octobre

Dimanche 12 octobre

Diverses animations autour d'Octobre Rose (campagne de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche) seront proposées par le Comité d'animation composé de nombreuses associations villadéennes.

La vie associative



Samedi 15 février

Afin de prolonger la Saint Valentin, Cindy et David Sendré ont chanté l'amour au théâtre de poche. Ce spectacle fait partie de la programmation établie par Côté Cour qui propose plus souvent du théâtre.



Vendredi 14 mars

Une deuxième réunion s'est tenue en mairie pour l'organisation d'Octobre Rose dans le cadre de la prévention contre le cancer du sein. Une vingtaine de personnes étaient présentes, représentantes de la municipalité ou d'associations intéressées. Lancée par Yaka, l'idée de créer un événement sur ce sujet a reçu un écho très positif de l'ensemble du milieu associatif et de la mairie. Une date a été choisie. Ce sera le week-end des 11 et 12 octobre. Sylvie Cros, adjointe au maire en charge de la vie associative, coordonne cette opération.



Dimanche 5 janvier

La première rencontre de l'année de Récréativité a été contrariée par la météo mais les randonneurs ont pu partager un moment de convivialité autour d'une galette des rois à la salle voûtée. Depuis, ils ont repris les marches.



Mardi 25 février

Lors de son assemblée générale, « La gym pour tous » a remercié la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente pendant les travaux à la salle des associations. Ses membres attendent la fin de ces travaux pour retrouver une salle des associations agrandie et leur permettant d'accueillir plus de monde. Au moins une séance pourrait y avoir lieu avant les vacances.



Samedi 15 mars

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) a participé à l'opération « Nettoyons la nature » sur le plateau des Gras et la « chasse » a été bonne.



Dimanche 6 avril

Carton plein pour l'Amicale Laïque à l'occasion de son loto annuel organisé au Soccer Arena sur la ZAE Lucien Auzas. Merci à Anthony Agier d'avoir mis son local à disposition tant pour la belote du vendredi soir que pour le loto du dimanche alors que la salle des associations était toujours en travaux.



Mercredi 23 avril

Barry Pétanque a mis à disposition ses installations (Maison des boules et jeux) pour un des quatre stages annuels de pétanque du Centre Régional d'Entraînement. 23 des 34 meilleurs jeunes de la Région AURA étaient présents dont une Championne d'Europe et une Championne de France..



Jeudi 1^{er} mai

Une équipe villadéenne composée de Jean-Luc et Clément Tendil, père et fils, a participé à la finale du traditionnel concours de boules du 1^{er} mai organisé par l'Amicale Boule.

La vie associative

Lundi 12 mai

Pour la première fois depuis des années, des footballeurs ont refoulé la « pelouse » du stade des Magnaudiers loin d'être parfaite mais très appréciée par les joueurs évoluant en corpo qui vont s'y installer pour finir leur saison et y évoluer à l'avenir dès la rentrée.



Vendredi 16 mai

L'association Padevin (Pour l'Aide et le Développement du Village de Nzenglah au Cameroun) a tenu son assemblée générale pour faire le point sur ses activités tant en France qu'au Cameroun.



Mercredi 14 mai

L'association Yaka s'est doté d'un nouveau bureau et va donc pouvoir continuer à proposer de nombreuses animations. Pour les journées du patrimoine en septembre, elle est à la recherche d'artistes locaux pour exposer dans le Cloître Saint Martin.

Dimanche 18 mai

Anim'créa a proposé le retour de son marché de printemps annulé l'an dernier à cause de la météo. Il a réuni une trentaine d'exposants et a connu une assez bonne affluence.





Mardi 20 mai

38 adhérents de l'Automne Villadéen sont allés partager une dégustation de produits de la ferme cuits sur place dans un four à bois avec une animation à l'Auberge Paysanne de Mercurol dans la Drôme.



Mercredi 21 mai

Jean-Luc Philippe, gérant du circuit des Persèdes, a procédé à la remise des divers volants (or, argent, bronze) aux 25 jeunes de l'école de karting qui est agréée par la Fédération des Sports Automobiles.



Jeudi 22 mai

Le président de l'Association Communale de Chasse Agréée du village, Didier Alboré a remis au maire, Gérard Saucles, le Manifeste pour la chasse, document faisant état du ras-le-bol des chasseurs qui se sentent harcelés et où ils expriment en onze points leurs revendications.

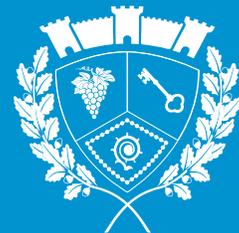


Samedi 24 mai

Barry Pétanque a organisé avec succès (28 triplettes) la deuxième étape du Circus pétanque Tour. Près de cent repas ont été servis à midi.

Dimanche 25 mai

Deux licenciés de l'Amicale Boule Villadéenne, Marie-Christine et Clément Tendil, se sont qualifiés à Guilhaud-Granges pour le Championnat de France de double mixte qui aura lieu à Saint Denis lès Bourg dans l'Ain.



LE BLOC-NOTES DU MAIRE

Objectifs

pour le 1er semestre 2025 :

Ils étaient au nombre de 5 :

- Construire un budget équilibré entre investissement et fonctionnement
- Entretien des édifices caractéristiques du patrimoine communal
- Développer les équipements de loisirs, sportifs et culturels
- Planifier l'aménagement de l'entrée sud de la commune (RN 102)
- Accompagner les travaux de la future voie verte

Actions à engager

pour atteindre ces objectifs :

- Maintenir les efforts en matière d'économies et de fiscalité
- Élaborer les projets : Rond points RN102 et Chemin de Mapias
- Poursuivre l'aménagement du « Parc des Conchis »
- Effectuer le transfert de la bibliothèque
- Restaurer le pigeonnier et l'ancien réservoir d'eau potable
- Exécuter la troisième tranche du plan « Voiries ».
- Acquérir le foncier nécessaire pour les projets à venir
- Lancer la réfection du clocher
- Achever la restructuration de la salle des Associations.

Résultats :

Les services

- Installation du 3^{ème} médecin généraliste,
- Élaboration du budget sans augmentation de la fiscalité communale,

Les travaux achevés :

- Transfert de la bibliothèque à la Maison des Services.
- Restructuration de la Salle des Associations.
- Acquisition du foncier pour l'entrée du village.
- Achat de la parcelle du réservoir d'eau potable.
- Réaménagement des jardins familiaux.

Les chantiers :

- « Chemin de Mapias » : Projet achevé ; dossiers de demandes de subvention exécutés.
- « Parc des Conchis » : Architecte désigné pour l'élaboration du projet.
- Entrée sud (RN 102) : Dossier ouvert avec la DIR.
- Pigeonnier : Restauration terminée fin juin.
- Plan 3 « Voiries » : En cours.